CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 27 juin 2023, à 18h45 dans la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin sises au 175 Route 107 à Déléage

Madame Anne Potvin, mairesse,
Madame Kathy Milone, conseillère, siège no 1,
Monsieur Gilles Jolivette, conseiller, siège no 2,
Monsieur Serge Lacourcière, conseiller, siège no 3
Madame Michelle Briand, conseillère, siège no 4,
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller, siège no 5,
Monsieur Éric Gauthier, conseiller, siège no 6.

Était également présent monsieur John-David McFaul, directeur général et greffier-trésorier par intérim ainsi que 0 personnes dans l'assistance.

La séance extraordinaire du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec.*

Formant quorum

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 380 700 $ qui sera réalisé le 5 juillet 2023
4. Soumissions pour l'émission de billets
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

2023-06-CMD100 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par le conseiller Gilles Jolivette et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-06-CMD101 CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 380 700$ QUI SERA RÉALISÉ LE 5 JUILLET 2023

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Déléage souhaite emprunter par billets pour un montant total de 380 700 $ qui sera réalisé le 5 juillet 2023, réparti comme suit;

Règlements d'emprunts #	**Pour un montant de $**
538-TRA-2017	72 700 $
539-TRA-2016	180 600 $
539-TRA-2016	60 200 $
548-TRA-2017	44 900 $
548-TRA-2017	44 900 $
558-TRA-2023	7 400 $

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Kathy Milone, appuyée par Eric Gauthier et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 5 juillet 2023 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 5 janvier et le 5 juillet de chaque année ;
3. Les billets seront signés par la mairesse et le greffier-trésorier par intérim;
4. Les billets quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024	68 800$	
2025	72 700$	
2026	75 800$	
2027	79 700$	
2028	83 700$	(à payer en 2028)
2028	0$	(à renouveler)

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-06-CMD102 SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

ATTENDU QUE la Municipalité de Déléage a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 5 juillet 2023, au montant de 380 700 $;

Date d'ouverture :	27 juin 2023	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	5 juillet 2023
Montant :	380 700 $		

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

68 800 $	5,55000 %	2024
72 700 $	5,25000 %	2025
75 800 $	5,00000 %	2026
79 700 $	4,85000 %	2027
83 700 $	4,85000 %	2028

Prix : 98,71600 Coût réel : 5,43845 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

68 800 $	5,55000 %	2024
72 700 $	5,55000 %	2025
75 800 $	5,55000 %	2026
79 700 $	5,55000 %	2027
83 700 $	5,55000 %	2028

Prix : 100,00000 Coût réel : 5,55000 %

3 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE A HAUTE-GATINEAU

68 800 $	6,35000 %	2024
72 700 $	6,35000 %	2025
75 800 $	6,35000 %	2026
79 700 $	6,35000 %	2027
83 700 $	6,35000 %	2028

Prix : 100,00000 Coût réel : 6,35000 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Serge Lacourcière appuyé par Gilles Jolivette et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- que la Municipalité de Déléage accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 5 juillet 2023 au montant de 380 700 $ effectué en vertu des règlements numéros 538-TRA-2017, 539-TRA-2016, 548-TRA-2017 et 558-TRA-2013. Ces billets sont émis au prix de 98, 71600 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

- que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci;

- que ce conseil autorise la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier par intérim, à signer tout document à cet effet.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-06-CMD103 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée par la conseillère Kathy Milone et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance extraordinaire à 18h47.

-

ADOPTÉE.

_____
Anne Potvin,
Mairesse

_____
John-David McFaul,
Directeur général par intérim et greffier-trésorier par intérim